



PROXYLON
ombrage



VOILE STRETCH

Ombrage saisonnier ou événementiel



Innovant, différent et unique, le concept de la voile stretch ne laisse pas indifférent. Temporaires ou saisonnières, les voiles stretch permettent de couvrir des événements ponctuels ou de répondre à des besoins de plus longue durée.



La souplesse de la toile et le principe constructif permettent de se configurer à tous types de sites ; que cela soit sur une pelouse, dans une rue, sur un toit d'immeuble ou pour une terrasse de restaurant.



La toile Stretch pèse 720 g/m². Elle se compose de fibres polyester élastiques à haute résistance et d'une enduction polymère. La toile dispose d'agents retardateurs d'inflammabilité, elle est totalement étanche grâce à la soudure à haute fréquence, et résistante aux UV.

Selon la norme EN 13782, les voiles stretch standards sont homologuées pour résister à des vents de plus de 100 km/h. Les toiles doivent déposées durant la période hivernale (pas de charge de neige). L'espace devra être évacué soit si un vent normal dépasse 100 km/h ou en cas d'enneigement imprévu.

Les poteaux intérieurs sont équipés de platines d'ancrage universelles et la tête de poteau est munie d'un capuchon caoutchouc de large diamètre. Les poteaux extérieurs sont montés sur platine articulée à tamponner, et équipés de sangles ou haubans de mise en tension.

Selon la configuration, les poteaux extérieurs sont également réalisables par scellements ou à l'aide de pontets muraux. Dans ce cas, il est possible de renoncer aux haubans de mise en tension.

En périphérie de la voile, les charges en tête de mâts sont d'environ 60 kN pour les mâts intermédiaires et de 90 kN pour les mâts d'angles. Une note de calcul devra être établie pour chaque projet spécifique.





PROXYLON
ombrage

PROXYLON-Ombrage

Jolicrêt 4, 2525 Le Landeron

T +41 (0)32 751 70 05

F +41 (0)32 751 70 06

info@proxylon.ch